

Conditions Générales de Vente (CGV)

1. Préambule : Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de définir les droits et obligations du photographe et de ses clients dans le cadre de la vente de tirages d'art, de l'organisation de stages et d'ateliers photographiques.

2. Informations sur le photographe Karine BERNARDOUX -Exposition Naturelle 290 rue de la clairière 01480 Jassans-Riottier. SIRET : 91974069600019

Email: exposition.naturelle@gmail.com Site web : www.exposition-naturelle.fr

3. Objet et champ d'application Les présentes CGV s'appliquent à toute commande passée via le site web ou tout autre moyen de communication. Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

4. Commande de tirages d'art

4.1. Description des tirages : Les tirages sont réalisés sur des supports de qualité (papier fine art, aluminium, etc.) et peuvent être limités en nombre.

Les formats sont indicatifs et peuvent varier légèrement selon la photographie d'origine et le support.

ATTENTION : Les images présentes sur ce site ne sont pas contractuelles. En effet, des différences de luminosité, contraste, colorimétrie, relatives aux divers écrans utilisés peuvent être constatées.

Chaque tirage d'art est livré numéroté et signé, dans la limite de 30 exemplaires maximum par photographie. L'acquisition d'une photographie d'art (ou d'une de ses reproductions faites par l'auteur) ne cède en rien le droit de représentation ou de reproduction de celle-ci. De même, en cas de destruction de celle-ci, l'auteur devra en être informée au plus vite.

Karine BERNARDOUX garantit que toutes ses photographies mises en vente sur le site www.exposition-naturelle.fr sont sa propriété. Elles sont protégées par le Code de la Propriété Intellectuelle (loi N° 92-597 du 1er juillet 1992).

Toute reproduction ou représentation de ces photographies sont strictement interdites.

4.2. Commande et paiement : La commande s'effectue en ligne ou par contact direct. Le paiement doit être effectué en totalité avant l'expédition.

4.3. Livraison : Les délais de livraison varient en fonction du mode de fabrication et du transporteur. Le photographe ne s'engage pas dans un délai de livraison précis mais s'engage

à tenir informé le client de l'avancée du tirage et de son expédition. Le photographe ne saurait être tenu responsable des retards de livraison.

4.4. Droit de rétractation :

La durée du délai de rétractation est de 14 jours (article L 121-21 du code de la consommation). Le retour de l'article doit être effectué par le client, les frais de livraison sont à sa charge. Un remboursement sera effectué dans les 14 jours après réception de l'article, si celui-ci parvient à l'auteur en parfait état, dans son emballage d'origine. Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux tirages d'art personnalisés.

5. Organisation des stages et ateliers

Tout stage ou cours photo organisé par Exposition Naturelle, est soumis aux présentes CGV. L'inscription à un stage implique l'adhésion entière et sans réserve du Participant aux CGV. Aucune condition particulière ne peut, sauf exception formelle écrite et signée par le Participant et l'Organisateur, prévaloir sur les présentes CGV. L'Organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis le contenu des présentes CGV.

5.1. Inscription :

- a. L'inscription à un stage ou à un cours, nécessite de la part du Participant, la confirmation de la prise de connaissance des présentes CGV.
- b. L'inscription aux stages ou cours n'est réputée confirmée qu'une fois :
 - Les informations d'inscription demandées sont toutes renseignées.
 - Le montant d'inscription (acompte ou totalité) est perçu par l'Organisateur.

5.2. Tarifs et paiement :

- a. Acompte et paiement du solde.

Un acompte, dont le montant est précisé dans les services de réservation du site internet ou sur la fiche d'inscription, peut être demandé au moment de l'inscription. Il constitue un premier versement à valoir sur le prix total du stage et manifeste la preuve d'un engagement ferme et irrévocable du Participant. Le solde restant, est payable sur place lors du stage soit au plus tard 15 jours avant le début du stage.
- b. Modalités de paiement

Le règlement s'effectue selon les modalités définies sur la fiche d'inscription (Carte bancaire, virement, chèque). Le paiement en espèces est également possible après accord de l'Organisateur. Tout défaut de paiement autorisera l'Organisateur à annuler l'inscription. Les prix sont indiqués en euros TTC. (TVA non-applicable, art. 293B du CGI). Le solde doit être réglé avant le début de l'activité.

5.3. Montant du stage :

a. Le montant du stage comprend les prestations de formation à la photographie :

- ✓ les cours et ateliers
- ✓ les démonstrations
- ✓ -les conseils personnalisés et les réponses aux questions
- ✓ la suggestion de lieux de prises de vue
- ✓ -l'accompagnement photographique lors des prises de vue.

Des prestations spécifiques au stage peuvent être définies lors de certaines prestations dans le programme du stage.

Les prestations de l'Organisateur débutent sur les lieux de rendez-vous et aux heures de rendez-vous définis auparavant.

b. Aucune prestation de transport, d'hébergement ou de restauration n'est souscrite par le Participant à l'Organisateur.

c. le montant du stage ne comprend pas :

- ✓ l'encadrement sécuritaire du Participant
- ✓ le matériel photographique (pas de location ni de prêt de matériel)
- ✓ le matériel de traitement photo et les logiciels
- ✓ l'hébergement
- ✓ les repas
- ✓ le trajet aller / retour pour rejoindre le lieu du stage
- ✓ les déplacements durant le stage

Tous ces frais sont à la charge du Participant, qui paieront directement le vendeur ou prestataire de services concerné. En cas de mutualisation des dépenses (covoiturage, location en commun, courses ou repas en commun), la répartition se fera entre les Participants.

5.4. Horaire et lieux de rendez-vous :

Les lieux et horaires de rendez-vous seront communiqués dans le programme du stage. Le planning est donné à titre indicatif. L'Organisateur se réserve le droit de le modifier au cours du stage en accord avec les Participants pour améliorer l'expérience de ceux-ci. Raisons possibles mais non exhaustives de changement : météo incertaine, problème de transport (panne, grève, ...), souhait des stagiaires, fatigue des stagiaires, séances de formations ayant duré plus ou moins longtemps que prévue.

Le Participant s'engage à être ponctuel. En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé du Participant :

- Aucun remboursement ne sera accordé pour les heures ou jours de stage manqués

- L'Organisateur procédera au démarrage du stage ou du cours photo à l'heure prévue afin de ne pas pénaliser les autres stagiaires.

5.5. Majorité :

Le Participant déclare être majeur et justifiera ce point si nécessaire. Un mineur peut participer au stage s'il est accompagné d'un de ses parents pendant toute la durée du stage.

5.6. Accompagnateur(trice) non stagiaire

Un Participant au stage peut venir accompagné d'une personne ne souhaitant pas prendre part à la partie photographique. En cas de mutualisation des dépenses par les stagiaires (covoiturage, repas, hébergement, ...) l'accompagnant s'engage à payer sa part, au même titre que les autres stagiaires.

5.7. Annulation et remboursement :

a. Annulation par le Participant

Le montant versé à l'inscription (acompte ou totalité) est le témoin d'un engagement ferme et définitif. Aucune annulation ne pourra intervenir, sauf cas de force majeure tel que défini à l'article "Force majeure" ci-après.

- Rétractation après inscription

La loi autorise le Participant à se rétracter pendant 14 jours à compter de l'inscription (Art. L121-29 du Code de la Consommation). En cas de rétractation dans le délai légal, le montant versé sera intégralement restitué.

- Modalités en cas d'annulation

Dans le cas d'une annulation par un Participant, les CG définissent les conséquences financières selon les modalités suivantes :

- moins de 15 jours après inscription, le montant versé sera restitué au Participant (délai de rétractation)
- entre 15 jours après inscription et 15 jours avant le stage, le Participant est redevable de 50% du montant du stage (moins l'acompte versé)
- moins de 15 jours avant le début du stage, le Participant est redevable de l'intégralité du montant du stage.

Si l'annulation est due à un cas de force majeure dûment démontré par le Participant, le montant versé est restitué au Participant.

b. Annulation par l'Organisateur

L'Organisateur peut annuler le stage si le nombre minimum de Participants n'est pas atteint au plus tard 5 jours avant le début du stage. Il proposera aux bénéficiaires un nouveau stage ou procédera au remboursement total des montants versés par les Participants.

Aucune autre annulation ne pourra intervenir du fait de l'Organisateur, exceptés les cas de force majeure dûment justifiés.

En cas d'impossibilité d'effectuer le stage, et sous réserve de démontrer le cas de force majeure qui l'empêche d'exécution sa prestation, aucune indemnisation ne pourra être réclamée à l'Organisateur. Ce dernier proposera aux bénéficiaires un nouveau stage ou procédera au remboursement total des montants versés par les Participants.

Les frais engagés de la part des Participants pour participer au stage (logement, transports, ...) ne seront pas remboursés par l'Organisateur.

c. Cas de force majeure

Ne sont considérés comme « cas de force majeure » que les événements extérieurs, indépendants de la volonté de l'Organisateur et du Participant, imprévisibles et insurmontables rendant impossible l'exécution des obligations. La partie qui invoque un cas de force majeure devra en rapporter la preuve.

5.8. Responsabilité : Le photographe ne peut être tenu responsable des accidents, pertes ou dommages survenant durant l'activité. Une assurance personnelle est recommandée.

5.9. Responsabilité et assurances

a. Responsabilité du Participant

- Risques

La participation à des activités de plein air peut comporter certains risques. Le Participant reconnaît être informé de ce fait et l'assume. Le Participant s'engage également à ne pas reporter la responsabilité de ces risques (accidents, blessures, dommages matériels, maladie, frais médicaux, frais de rapatriement, frais de transport pour abandon du stage, pertes économiques, etc.) sur l'Organisateur.

Chaque Participant est responsable de son propre matériel et de sa personne en conséquence de quoi l'Organisateur ne pourra être reconnu responsable de tout vol, accident physique ou matériel ayant lieu au cours du stage ou de la formation.

- Assurance

Le Participant veille à être assuré contre tous les risques inhérents à des activités en plein air.

Le Participant est responsable financièrement des dommages matériels et personnels, même accidentels, causés sur des personnes tierces ou des biens matériels, y compris ceux de l'Organisateur. Le Participant s'engage donc à avoir pris, avant le début du stage ou cours

photo, toutes dispositions pour une éventuelle prise en charge par une assurance des risques relatifs aux accidents et/ou dégradations éventuelles (responsabilité civile ou autre). Dans le cas où une telle assurance n'aurait pas été contractée par un Participant responsable d'un quelconque préjudice, celui-ci en assumera la pleine charge financière et juridique.

b. Responsabilité de l'Organisateur

L'Organisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour garantir le bon déroulement des stages et cours photo tels que décrits sur son site internet et documents de communication.

En revanche, l'Organisateur n'assumera pas la responsabilité des services qu'il ne peut contrôler (hôtels, restaurants, compagnies de transport, etc.).

En aucun cas l'Organisateur ne sera tenu responsable des coûts additionnels, pertes, dommages matériels ou personnelles, blessures, retards et/ou pertes économiques causés par des tiers.

Lors des stages et cours photo, l'Organisateur décline toute responsabilité relative à une éventuelle perte, avarie ou vol de matériel, vêtements ou objets personnels qui demeurent sous la surveillance et la responsabilité du Participant pendant toute la durée du stage ou du cours photo.

6. Propriété intellectuelle Les photographies restent la propriété exclusive du photographe et ne peuvent être reproduites ou utilisées sans autorisation.

7. Protection des données personnelles Les informations recueillies sont destinées à la gestion des commandes et à la relation client. Conformément à la loi Informatique et Libertés, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données.

8. Litiges et droit applicable Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire.

9. Confidentialité L'ensemble des informations communiquées par le Participant lors des réservations, paiements, et stages reste confidentiel et l'Organisateur s'engage à respecter la législation en vigueur sur la protection des données personnelles et de la vie privée. En conséquence de quoi l'Organisateur s'engage à ne pas céder, sous aucune forme ou condition, ces informations à des tiers. Il est rappelé que le Participant dispose du droit d'accès et de rectification des données le concernant conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978.

10. Contact Pour toute question relative aux présentes CGV, veuillez contacter le photographe à l'adresse suivante : exposition.naturelle@gmail.com.